# Protection contre les tremblements de terre

**Partage international nº 232 – Décembre 2007**

Plusieurs compagnies japonaises ont mis au point un nouveau procédé visant à protéger les immeubles contre les tremblements de terre. Les systèmes de protection conventionnels tendent à réduire les vibrations horizontales. Ce nouveau procédé traite aussi bien les ondes de choc horizontales que verticales, à l'aide de coussins d'air qui réduisent les secousses de deux tiers verticalement, et de sept huitièmes horizontalement. Ce nouveau système « en 3 D » sera bientôt mis en service sur des immeubles peu élevés qui, espère-t-on, deviendront ainsi les premiers immeubles au monde entièrement protégés contre les tremblements de terre.

Japon
**Sources** : Nikkey Weekly, Japon
**Thématiques** : Sciences et santé
**Rubrique** : Tendances